

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIRON**  
Séance du 11 Juin 2019

L'an deux mille dix-neuf le 11 juin, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DESMAISON – Maire -

**Présents :** DESMAISON Bruno- DEMEULENAERE Sébastien - DELCOUSTAL Didier - HO THAM KOUIE Sandra - RAMALHO Irène ROUX Marie-Elisabeth – VEYSSIERE Sylvie.

**Absents :** DOMINGIE Noël -

**Convocation du 03/06/2019**

**Nombre de conseillers en exercice : 08 - Nombre de présents:-07- Nombre de votants 07**

**Objet : Rattachement à un RPI**

Monsieur le Maire rappelle que suite à la fermeture de l'école de Vergt de Biron, suite à divers échanges avec le syndicat scolaire SCOVAL 47 et SIVOS Monpazier, il est nécessaire de savoir s'il faut se rattacher à un RPI.

Pour : 7  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal**

N'ayant pas de carte scolaire, les parents d'élèves inscrivent leurs enfants dans les écoles de leur choix. Dans le but de laisser ce choix à nos concitoyens, nous ne signerons aucune convention avec un syndicat à vocation scolaire et ne nous rattacherons à aucun RPI.

Ne souhaite pas adhérer au regroupement pédagogique de Paulhiac et ni au SIVOS de Monpazier.

Fait et délibéré à Biron, le 13/06/2019  
Le Maire  
Bruno DESMAISON

*M. Ch.*  
*Ramallo*  
*VEYSSIERE*  
*[Signature]*



*[Signature]*